



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Bassin minier du Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012

RENCONTRES DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

LES ACTES 26 novembre 2019 - Site du 9-9 bis, Oignies





ACCUEIL

Christophe PILCH

Président de la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin, Maire de Courrières

Je vous souhaite la bienvenue au Métaphone de Oignies, sur ce grand site communautaire du 9-9bis.

Je salue les équipes de la Mission Bassin minier et du 9-9bis pour l'organisation de ces troisièmes Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial. Et je remercie la présidente, Cathy Apourceau-Poly, de m'avoir proposé de vous accueillir en quelques mots.

Nous sommes réunis sur un site que vous connaissez toutes et tous. C'est un site de mémoire, et de mémoire vive plus précisément. Ici, on célèbre le patrimoine sans contemplation, sans nostalgie, on fait se côtoyer les époques et les gens. Les travailleurs de la mine sont passés par là, et aujourd'hui des artistes, des journalistes et des intermittents du spectacle ont pris la relève en ces lieux. Mais tous s'y croisent encore.



Le 9-9bis est l'un des 47 éléments du Bassin minier Patrimoine mondial de l'Unesco sur le territoire de notre agglomération. Nous étions justement rassemblés ici même, vendredi dernier, au sujet de cette inscription dont le Bassin minier bénéficie depuis 2012, et dont la Mission Bassin minier assure l'animation et la sauvegarde. Nous avons inauguré ensemble un chantier symbolique à plusieurs titres, celui du déploiement de la signalétique Unesco sur le territoire. Cette signalétique est un pas de plus, un pas nécessaire, vers l'appropriation du sens de cette inscription. Appropriation par les visiteurs bien sûr, mais par les habitants surtout. Le sens, de mon point de vue, c'est d'abord la reconnaissance du caractère horsnormes, si j'ose dire, du décor dans lequel nous vivons. Et c'est la marque, en conséquence, de la valeur inestimable des 47 éléments de patrimoine reconnus sur ce territoire.

Inestimable est le juste mot. Entre nous, présents aujourd'hui, et au-delà de nous, dans le Bassin minier, nous savons que cette inscription est estimée à des degrés divers. Dans ce patrimoine classé, il y autant de passé que d'avenir, et autant de reconquêtes victorieuses que d'espoirs et d'attentes. Il y a, pour être plus concret, des espaces comme celui où nous sommes réunis ce matin,

largement reconverti, et réapproprié par la population. Et puis il y a des espaces de vie où notre intervention est attendue depuis trop longtemps. Je pense aux cités minières. Dans ces cités, pour les habitants, l'inscription au Patrimoine mondial s'est parfois limité, hélas, à un petit supplément d'âme qui les laisse curieux et perplexes à la fois, parce que la vie est difficile, et c'est la première des réalités. Dans cette salle, nous sommes justement les premiers engagés sur le front de la rénovation des cités minières, aux côtés des bailleurs sociaux. Et nous sommes engagés, sur ce territoire, avec une vraie attention accordée au Patrimoine mondial. Toutes les cités retenues par notre agglomération sont dans le périmètre inscrit. Avec l'ERBM, nous aimerions réussir la même démonstration que celle que nous avons faite ici : montrer dans les cités minières la valeur, et surtout le potentiel du patrimoine dans lequel on vit. Montrer que l'inscription au Patrimoine mondial n'est pas une machine à figer le temps, mais plutôt un accélérateur du mieuxvivre, dans un décor qui traverse les époques et qui devra nous survivre.

Voilà le sens le plus actuel de cette reconnaissance à mes yeux. Et la signalétique ne fera que le rendre plus visible encore. Sur ce site du 9-9bis, au cœur du Bassin minier, on se dit chaque jour que le patrimoine est un élément quotidien de l'attractivité du territoire, un levier de son développement culturel, économique et social. J'ai la certitude qu'au croisement du local, du national et de l'international, la gestion du Patrimoine mondial nous invite à penser global et agir local, pour gagner en mieux-vivre autant qu'en attractivité.

Cathy APOURCEAU-POLY

Présidente de la Mission Bassin Minier, Sénatrice du Pas-de-Calais

Bonjour à tous et à toutes.

Je tiens à saluer les élus et les partenaires présents. Je salue tout particulièrement M. Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,





qui a porté l'inscription de la chaîne des Puys - faille de Limagne au Patrimoine mondial de l'Unesco, et qui nous fait l'honneur aujourd'hui d'apporter son témoignage. Je salue aussi M. Raffy, sous-préfet de l'arrondissement de Lens, et M. Wacheux, président de la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane et président du Pôle métropolitain de l'Artois. Je salue évidemment Jean-François Caron, qui s'est battu durant de nombreuses années pour que notre patrimoine soit inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Je remercie enfin Christophe Pilch pour son accueil au 9-9bis, site magnifique et l'une des cinq portes d'entrée de notre territoire inscrit. Je tiens également à remercier la Conférence des territoires co-présidée par le préfet de Région et par le président du Conseil régional, que nous avons réunie le 26 octobre 2018.

Dans votre diversité, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation pour cette troisième édition de nos rencontres, et plus généralement pour votre mobilisation individuelle et collective au service de la cause du Patrimoine mondial. Comme vous le savez, il incombe à la Mission Bassin Minier d'assurer la gestion de l'inscription, en lien avec les services de l'État. Cela passe par une animation politique, technique, citoyenne, de ce processus. Les Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial s'inscrivent dans ce dispositif de gouvernance. C'est un rouage à part entière de la gestion du bien, complémentaire des lieux institutionnels que sont les quatre comités locaux co-animés par les sous-préfets et la Conférence des territoires co-présidée par le préfet de Région et par le président du Conseil régional, que nous avons réunie le 26 octobre 2018.

Ce temps de respiration collectif est organisé tous les deux ans. Il nous permet de faire le point, de regarder le chemin parcouru, et de tracer un cap pour nos chantiers futurs. Sept ans après l'inscription, où en sommes-nous ? Avons-nous surmonté toutes les difficultés ? Quelles sont nos réussites ? Sans faire un bilan exhaustif, nous vous proposons de partager des expériences et des cas concrets qui viendront illustrer les deux axes du plan de gestion : « Protéger – Aménager – Gérer », et « Promouvoir – Valoriser – Transmettre ». Les experts invités et les intervenants vont nous aider à éclairer un certain nombre de questionnements. La rencontre se terminera par une table ronde qui permettra de synthétiser les acquis, et d'identifier les freins et les moyens à mettre au service des caps qu'il nous reste à franchir.

À l'heure du nouveau contrat de plan et des programmes opérationnels européens, à quelques mois des élections municipales, ces rencontres prennent une résonance particulière. Une question est centrale, et nous la posons à chaque fois dans notre contexte de paysage culturel évolutif : comment favoriser la nécessaire évolution d'un territoire où vit plus d'un million d'habitants ? Je pense notamment à la rénovation et la protection de notre patrimoine. Des avancées apparaissent toujours lorsque nous arrivons à combiner la réglementation, la contractualisation, l'ingénierie financière et, évidemment, le partenariat.

Il est temps de nous mettre au travail. Même si beaucoup a déjà été fait, il nous reste beaucoup de chemin à parcourir ensemble.

Je remercie la Mission Bassin Minier qui a œuvré pour organiser cet événement, conçu intégralement de façon éco-responsable.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes rencontres.









ORIENTATIONS

pour la mise en œuvre du plan de gestion du Bassin minier Nord - Pas de Calais inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO

œuvre du plan assin minier alais inscrit au ndial de l'UNESCO



LE PLAN DE GESTION
DU BASSIN MINIER
PATRIMOINE MONDIAL:
UN CADRE POUR
L'ACTION COLLECTIVE

Jean-Yves GOUTTEBEL

Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Avec trois sites miniers, le Puy-de-Dôme a baigné dans la même culture que le Bassin minier. Mais c'est un autre patrimoine qu'il a pu faire valoir auprès de l'Unesco : un site volcanique de grande ampleur, le Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco le 2 juillet 2018. Comme dans le Bassin minier, cette inscription a permis de donner une ambition au territoire et une fierté aux habitants.

De quoi s'agit-il?

Paysage volcanique exceptionnel, ce site est le témoin de la rupture d'un continent qui s'est produite le long du rift ouest-européen. Cette rupture a finalement donné naissance à 80 volcans, alignés le long d'un axe nord-sud parallèle à la faille de Limagne. Volcan le plus connu et le plus haut de la chaîne, le Puy-de-Dôme culmine à plus de 1 400 mètres d'altitude.

Ce site est d'une importance scientifique essentielle dans l'histoire de la tectonique. S'il y a d'autres grands rifts dans le monde, il est le premier à être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Précédemment, cet ensemble volcanique avait déjà donné lieu à la création du parc naturel régional des volcans d'Auvergne en 1977, puis bénéficié du classement au titre de la loi de 1930 sur les monuments naturels et les sites en 2000, et du label Grand site de France en 2008. Dans cette logique de valorisation d'un patrimoine unique, l'accès au Puy-de-Dôme avait par ailleurs été interdit aux voitures, au profit d'un train électrique à crémaillère permettant de canaliser la fréquentation de ce site fragile.

Une fois passées ces différentes étapes, il paraissait naturel de tenter l'aventure du Patrimoine mondial de l'Unesco, afin de partager plus largement les caractéristiques scientifiques particulières de ce site.



Mise en œuvre d'une dynamique territoriale

La démarche « Patrimoine mondial » a été lancée par Jean-Yves Gouttebel en 2007. Pour monter le dossier, celui-ci a voulu s'appuyer entièrement sur les ressources locales, sans faire appel à un cabinet spécialisé. Il a d'emblée réuni autour de lui une petite équipe de personnes sensibles au patrimoine et dotées de certaines qualités, au plan linguistique notamment, et sollicité le laboratoire Magmas et Volcans de l'Université Clermont Auvergne pour constituer la partie scientifique du dossier. Il a également rassemblé l'ensemble des collectivités situées dans le périmètre du bien. D'autres ressources locales ont aussi été approchées, dans le monde de la culture, du sport et des entreprises. Parmi elles, une dizaine ont immédiatement répondu à l'appel, conscientes de l'atout d'un site Unesco en termes d'image et de rayonnement, et ont créé une fondation qui permet de financer certains équipements (activité pastorale, parkings paysagers, etc.). Enfin, le président du Département a recherché l'adhésion de la population, et recueilli 50 000 signatures pour porter ce dossier, ainsi que le soutien de personnalités renommées comme le photographe Yann Arthus-Bertrand.

Le dossier a d'abord reçu un avis négatif de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), au motif que le site était habité - ce qui, en l'espèce, était pensé comme une contribution au maintien en bon état du site, grâce notamment au pastoralisme. Ce premier obstacle levé, il a fallu vaincre la réticence de l'UICN à inscrire un bien considéré comme peu rare, de nombreux sites dans le monde étant pourvus de volcans. Renvoyé deux fois par le comité du Patrimoine mondial, à Doha puis à Istanbul, le dossier a finalement été accepté à l'unanimité à Bahreïn, en juillet 2018. Il a cependant été nécessaire d'utiliser de toutes les cartes diplomatiques, pour obtenir le soutien, absolument indispensable, de l'État. Le succès de la démarche tient à ce coup de pouce décisif, à la qualité du dossier scientifique, mais aussi au fait d'avoir rassemblé des personnes qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, autour d'un objet de fierté - l'affirmation d'un territoire fort de ses richesses naturelles et de ses valeurs.

Le début d'une nouvelle aventure

Pour Jean-Yves Gouttebel, la portée de l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco s'étend bien au-delà d'une reconnaissance patrimoniale. Autour de cette initiative s'est construit un véritable projet de territoire, qui a suscité l'engouement et permis d'associer un maximum d'acteurs désireux d'y participer, le faire vivre et le partager. Car l'inscription n'est pas une fin en soi : c'est là que tout commence. L'objectif est, à partir de ce point de départ, d'imaginer d'autres projets de territoire afin de décliner cette valeur exceptionnelle dans d'autres domaines touristique, économique, culturel... Des tour-opérateurs s'intéressent aujourd'hui à la possibilité d'intégrer la chaîne des Puys aux circuits qu'ils proposent en France et, depuis l'inscription, le territoire a accueilli 15 à 20 % de visiteurs supplémentaires, dont des nationalités peu présentes jusqu'alors (Australiens Chinois, Japonais...). Mais l'objectif poursuivi n'est pas à proprement parler quantitatif. Le site, fragile, impose d'ailleurs de canaliser les flux de visiteurs, comme il invite à repenser, par exemple, la couverture forestière, en créant des ouvertures sur le paysage et en diversifiant les essences.

Outre l'obligation de maintenir le site en bon état, l'élu voit dans l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco une obligation morale : en tirer le meilleur parti pour améliorer l'attractivité du territoire. Comme dans le Bassin minier, cette inscription a d'ores et déjà donné une fierté aux Puydomois. Le Département veut miser sur cette appropriation populaire pour stimuler de nouveaux projets, mais également promouvoir le site à travers une fonction d'«ambassadeur de la chaîne des Puys», dont 800 personnes se sont déjà emparées. Les professionnels du tourisme sont pour leur part engagés dans une démarche d'amélioration de l'accueil, et les élus locaux dans des initiatives d'embellissement des bourgs. Tous sont représentés, aux côtés du Conseil départemental et de l'État, dans l'instance chargée de coordonner le plan de gestion. Avec, en tête, une triple ambition : la solidarité des habitants, la solidarité des territoires et la solidarité des générations, qui doit se concrétiser par une indispensable transition écologique.

Forte de l'expérience acquise, les équipes ayant porté le dossier auprès de l'Unesco sont prêtes à partager leur savoir-faire pour accompagner d'autres équipes dans des pays moins équipés. Comme une autre manière de faire vivre l'esprit du projet...







LA GESTION DU
BASSIN MINIER
PATRIMOINE MONDIAL:
L'AFFAIRE DE TOUS

Les acteurs du Bassin minier témoignent des projets qu'ils portent pour protéger, aménager et valoriser ce territoire inscrit au Patrimoine mondial.

La prise en compte du Bien Patrimoine mondial dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la CAPH

Aymeric ROBIN

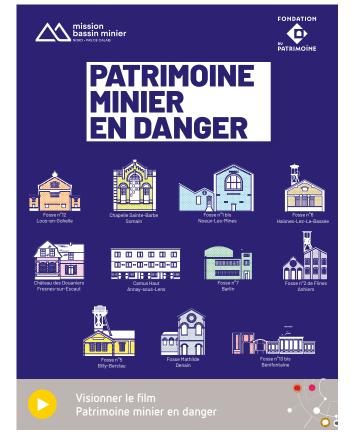
Vice-président

Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)

Inscrire le patrimoine dans les stratégies de développement urbain, et notamment les PLUI, exige une volonté politique forte : la volonté de faire de l'histoire minière un objet de fierté. Ce que l'Homme a façonné en termes de paysage mérite d'être affiché au même plan que des monuments comme les pyramides ou la Tour Eiffel.

À travers son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) la CAPH a voulu faire de cette histoire douloureuse une histoire commune qui continue de vivre, et survive pour les générations futures. Elle a travaillé avec des personnes éclairées sur le sujet pour pouvoir traduire dans ce document politique, des aspects de développement touristique, d'habitat, d'aménagement urbain. L'enjeu était de le rendre règlementairement acceptable, et de faire de ces contraintes des atouts et des opportunités.

Avec l'accompagnement de la Mission Bassin minier, la CAPH a répertorié l'ensemble des cités minières, et fait en sorte qu'il y ait des recommandations et une règlementation adossée pour tenir compte de cet habitat particulier. La CAPH a voulu tenir compte de cette histoire passée sans se priver d'évolutions. Cela permet de pousser toujours un peu plus loin le champ des possibles. Ce travail s'inscrit dans la durée : 15, 20, parfois 30 ans. Quand on a affaire à du vivant, on suscite des inquiétudes. La CAPH privilégie donc la stratégie des petits pas.





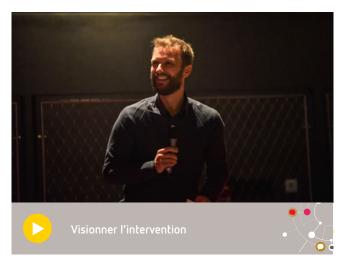
Le projet de requalification du site de la Fosse 1 bis à Nœux-les-Mines

Frédéric GRIMBERT

Chargé d'opérations

Direction de l'Aménagement du territoire et de la Politique de la ville Communauté d'agglomération Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane (CABBALR)

La Fosse 1 bis est une friche de 15 hectares en cœur urbain de Nœux-les-Mines. Elle est héritée de l'activité minière, et d'une première phase de reconversion après son rachat par Leroy-Merlin dans les années 1960. Elle se trouve à proximité des équipements de Loisinord, première requalification d'envergure, mais inachevée. Le Bien inscrit comprend, entre autres, cinq cités minières, un groupe scolaire, une église, la pharmacie centrale et le site central de la fosse n° 1.



Le diagnostic effectué sur ce site a mis en évidence des dysfonctionnements urbains liés à l'histoire du quartier minier, ainsi que des indicateurs de santé inquiétants. L'opération d'aménagement mettra en avant l'alimentation, le bien-être et la santé. Elle veillera à ne pas déstabiliser les éléments existants : des équipements de loisirs sportifs et culturels, des activités économiques redynamisées par la mise en service d'un nouvel échangeur, des programmes d'habitat à moyen et long termes.

Le scénario d'aménagement prévoit la création d'un lieu de référence dédié au bien-être à travers la qualité alimentaire et la santé. Ce nouvel écosystème comportera 6 volets : un volet production, un volet pédagogique, un volet recherche, un volet alimentaire et de santé, un volet économique et un volet paysager. Il doit rendre concrète la notion de «parc nourricier» (production agricole urbaine, partage, distribution, sensibilisation, animation). Inscrit dans la démarche du projet alimentaire territorial 2019-2025, il vise à impulser des changements de pratiques alimentaires.

Le site participera aussi au renouvellement urbain de la commune, avec un habitat à haute valeur environnementale favorisant l'inclusion sociale, et un pôle d'activité ouvert sur la ville. Il permettra aussi de lutter contre l'étalement urbain et de redonner du foncier à l'agriculture. Le projet sera mené en concertation avec les nombreux agriculteurs classiques et bio présents sur le territoire, et travaillé avec les porteurs de projet pour assurer son équilibre économique.

Les Cités concernées par la démarche d'Engagement pour le Renouveau du Bassin miner (ERBM) de la CAPH

Jean-Paul MOTTIER

Chef de projet Renouvellement urbain Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)

La CAPH a décidé de rénover l'ensemble des cités minières de son territoire en s'inspirant des opérations de requalification réalisées à Vieux-Condé et à Pecquencourt. Outre des choix intéressants en matière architecturale et de rénovation urbaine, ces deux communes ont prêté une attention particulière à la dimension humaine. À Vieux-Condé, la municipalité et le bailleur ont fait appel à un médiateur pour organiser au mieux la rénovation des cités avec les habitants. Il n'est pas simple, par exemple, de convaincre des personnes âgées de déménager le temps des travaux. Cela a permis d'engager les travaux avec 99 % des locataires.

La CAPH s'est appuyée sur ces exemples réussis pour penser l'opération de requalification et de restructuration de la cité Sabatier à Raismes, et de la cité Schneider à Escaudain, Lourches et Rœulx. À Raismes, les bailleurs et la collectivité vont à la rencontre des habitants pour expliquer et convaincre, et les 700 logements de la cité Sabatier, située au milieu de la forêt, vont être rénovés selon un cahier de recommandations architecturales et paysagères annexé au PLUI. La première maison témoin sera mise en chantier en janvier 2020, puis 700 logements seront rénovés sur 4 ans, à raison de 2 à 4 mois de travaux par maison. Le réseau d'assainissement, très dégradé, devra également faire l'objet de travaux importants, pour lesquels les financements restent à trouver.



La sensibilisation des propriétaires occupants dans les cités minières du périmètre Patrimoine mondial

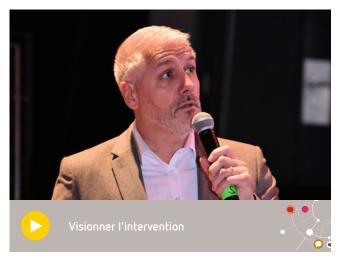
Frédéric CAPPE

Responsable des ventes - Maisons & Cités

La sensibilisation des propriétaires occupants dans les cités minières du périmètre Patrimoine mondial

À l'époque où Maisons & Cités était seule propriétaire de l'habitat minier, la préservation de l'homogénéité de ce patrimoine était relativement simple. La mise en vente d'une partie des logements implique de sensibiliser les nouveaux propriétaires au respect de cette architecture, à la cohésion, à l'harmonie. La Mission Bassin minier a élaboré à leur intention le guide « Des travaux pour ma maison des mines », pour leur permettre de rendre leur logement plus moderne et plus confortable, tout en respectant un certain nombre de règles visant à préserver l'esprit de ce patrimoine particulier. Ce guide leur est remis au moment de l'achat, et les actes de vente intègrent une clause indiquant qu'ils ont été informés de cette exigence d'harmonisation.

Les acheteurs ont généralement conscience de leur chance de pouvoir acquérir un logement des mines, qui n'est pas un logement classique. Ils y sont d'autant plus sensibles qu'il s'agit parfois de la maison de leur enfance.



Fabrice LEFÈVRE

Directeur de projet Direction de l'aménagement territorial Conseil départemental du Nord



Le schéma cyclable départemental du Nord a permis de donner une unité à quelque chose qui, auparavant, était disparate, sans raccords ni continuité. Il doit contribuer à stimuler la part du vélo dans la mobilité.

Ce schéma comporte 210 km de pistes cyclables et 500 km de bandes cyclables pour favoriser la mobilité et la sécurité des usagers du vélo, ainsi que 21 boucles cyclotouristiques (représentant 780 km) et 90 km de voies vertes dédiées au vélotourisme. Il repose sur deux réseaux. D'une part, un réseau traversant, à vocation utilitaire et touristique sécurisant. Celui-ci comprend des véloroutes d'intérêt européen, national et régional, des pistes et bandes cyclables et des voies vertes départementales, et des véloroutes et voies vertes d'intérêt départemental. D'autre part, un réseau irrigant de proximité, avec des liaisons utilitaires entre centres-urbains, des réseaux points-nœuds, des liaisons de rabattement vers les réseaux traversants, et des liaisons de rabattement permettant de relier les villages aux villes et aux centresbourgs. Sur l'arrondissement de Douai et Valenciennes, un maillage plus fin concilie réseau traversant et réseau irrigant.

La Mission Bassin Minier a été associée aux réflexions concernant notamment le réseau traversant (véloroute du Bassin minier, véloroutes se connectant avec les autres territoires...) et le réseau irrigant (rabattement via les anciens cavaliers de mine...), afin d'assurer leur bonne articulation avec le patrimoine minier. Le schéma cyclable a été voté par l'ensemble des collectivités, qui doivent maintenant se l'approprier, le décliner et l'appliquer.

Comment un office de tourisme s'empare du sujet Patrimoine mondial ?

Hélène IMERY

Responsable commerciale Transports A. Mettier

La reconnaissance par l'Unesco du Bassin minier Patrimoine mondial reste largement méconnue des habitants. L'initiative «ambassadeurs du Bassin minier» propose à tous les acteurs du territoire d'en être les porte-voix. Se reconnaissant dans les valeurs d'entraide, de courage, de partage et de solidarité véhiculées par l'inscription, la société de transports Mettier ainsi que ses chauffeurs ont immédiatement adhéré à la démarche. En tant qu'acteur économique du territoire, l'entreprise considère qu'il lui incombe de contribuer à diffuser ces valeurs et à faire savoir que le Bassin minier se transforme. La signature graphique «Bassin minier Patrimoine mondial » figure désormais sur la moitié de son parc de véhicules, sur sa plaquette commerciale et sur le calendrier qu'elle édite en fin d'année. Cette signature sert un objectif de communication externe, auprès des clients qui demandent parfois des explications complémentaires, mais aussi interne, auprès du personnel de l'entreprise.



8 entreprises sont aujourd'hui ambassadrices, et d'autres sont invitées à rejoindre la dynamique.



Pierre LABONTÉ

Directeur – Valenciennes Tourisme et Congrès

Ancré dans un territoire soucieux de résilience Valenciennes Tourisme et Congrès met la créativité au cœur de sa stratégie et utilise les carnets de tendance développés par la Mission Louvre Lens Tourisme comme source d'inspiration pour proposer de nouvelles activités touristiques autour du Patrimoine minier/Patrimoine mondial. Parallèlement ses réflexions sur les difficultés sociales du territoire l'ont amené à se positionner sur les enjeux de l'alimentation et du bien-être et à développer une offre touristique autour du sport, de la relaxation, de l'alimentation, etc.

Depuis quelques mois, l'Office de Tourisme propose par exemple une activité de yoga-terril qui réunit une trentaine de participants réguliers, ou encore l'événement «Valenciennes à table » qui, tout en revisitant la gastronomie locale, permet de promouvoir une nouvelle génération de chefs et producteurs et de favoriser des réflexes alimentaires plus sains. Dans ce cadre, la randojeu de piste culinaire «Le Briquet » permet de lier marche à pied, découverte d'un site emblématique de l'histoire minière et dégustation de produits issus des Hauts-de-France.



L'essor du trail, un levier de marketing territorial : développement d'une offre ciblée sur les traileurs/ traileuses

Sophie WILHELM

Directrice – Office de Tourisme Lens-Liévin

Depuis deux ans, l'Office de Tourisme Lens-Liévin réfléchit avec ses équipes, ses partenaires et la Mission Bassin minier à une stratégie globale visant à faire émerger une économie touristique et à renforcer la fierté des habitants, pour améliorer l'attractivité du territoire. Trois axes ont été définis : améliorer le parcours client pour faciliter l'accès aux sites dans l'agglomération, poursuivre la mise en tourisme de l'offre territoriale, et développer



la notoriété de la destination. À travers cette stratégie, l'Office du Tourisme veut d'une part rappeler ce qui fait l'essence de ce territoire qui, des sites miniers à la Première Guerre mondiale, est porteur de sens, et d'autre part donner la possibilité de se recentrer sur l'essentiel (des moments conviviaux, une cuisine généreuse, des rapports humains vrais, la recherche de ses racines, la dimension environnementale...).

Les valeurs véhiculées par cette histoire sont aussi celles du sport, et plus particulièrement du trail, qui réunit de nombreux pratiquants et une multiplicité d'acteurs (stade couvert à Liévin, stade de trail outdoor à Noyelles-sous-Lens, services de cryothérapie, commerces spécialisés) sur le territoire. Afin de développer une offre au plus près de leurs attentes, l'Office de Tourisme a réuni un focus group composé d'une dizaine de trailers et traileuses, effectué des enquêtes lors des courses, et réalisé un benchmark pour mieux cerner l'offre concurrente en France. Sur cette base, il a concu une offre en phase de prototypage, autour de deux types de séjours : des week-ends avec des courses et des week-ends tournés vers les entraînements. Les premiers séjours seront commercialisés fin 2019, en vue du Trail des Pyramides Noires (30 mai 2020). Ils proposeront des séances de coaching et de récupération, des rencontres avec d'autres trailers, des visites de sites ou équipements comme le Louvre-Lens, les brasseries, etc. La diffusion de l'information sera tournée vers les Hautsde-France, l'Île-de-France et la Belgique, principalement via la communauté des trailers et leurs supports de communication.

Le Patrimoine mondial dans un grand site minier

Isabelle MAUCHIN

Directrice – Cité des Électriciens

Le site de la Cité des Électriciens a ouvert au public le 17 mai 2019. Une partie du site est composé de logements réhabilitées par Maisons & Cités, l'autre est composée de 4 grands pôles : un centre d'interprétation, des espaces paysagers avec des potagers cultivés par les anciens mineurs, l'accueil d'artistes en résidence dans des logements miniers réhabilités, et 4 gîtes touristiques.

La promotion de l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco se fait de deux façons. En premier lieu, par une signalétique spécifique «Patrimoine mondial», qui guide les visiteurs jusqu'au site et à l'entrée de celui-ci et par un affichage dans les outils de communication. En second lieu, par la formation des médiateurs chargés d'expliquer la signification de cette inscription pour le Bassin minier, et d'évoquer la transformation du territoire. Cette formation permet de rencontrer des techniciens d'autres sites Unesco. Dans le parcours du site, une salle dédiée explicite les implications liées à l'inscription, et des ateliers sont proposés au jeune public pour s'emparer des valeurs du Patrimoine mondial.



Le Louvre Lens et l'inscription au Patrimoine mondial

Gauthier VERBEKE

Responsable de la Médiation – Musée du Louvre-Lens

Le Louvre-Lens a ouvert en 2012, année de l'inscription Bassin minier Patrimoine mondial. Son projet est en adéquation avec cette inscription. Se concevant comme un outil au service des dynamiques du territoire, le musée cherche à travailler avec ce qu'est ce territoire, ce qu'il a été et ce qu'il est appelé à devenir : c'est un terreau fertile pour développer des projets culturels ambitieux. En 2020, l'exposition Soleils Noirs ouvrira vers d'autres cultures, d'autres époques. En 2022, l'exposition Mondes souterrains fera écho au passé minier du territoire.



La collaboration avec la Mission Bassin minier contribue à imaginer de nouveaux formats. Chaque année, à la date anniversaire de l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, le Louvre-Lens organise des événements pour sensibiliser habitants et visiteurs à l'opportunité que représente cette inscription. En 2017, pour le 5e anniversaire, un «jogging guidé» proposait de découvrir le musée autrement. À l'été 2020, le Louvre-Lens inaugurera un nouveau format pour sensibiliser au Patrimoine mondial environnant et le faire vivre en commun avec les collections du Louvre. Le musée ambitionne ainsi de réenchanter le regard que l'on porte sur ce qui nous entoure.

Ces initiatives sont d'autant plus importantes que les habitants n'ont pas toujours une perception positive de ce territoire. En retour, le musée cherche à apprendre des habitants et à construire des choses avec eux. À ce titre, les médiateurs, au contact du public au quotidien, jouent un rôle à la fois d'ambassadeur et de réceptacle. Le Louvre-Lens réalise également un travail de maillage avec d'autres acteurs et sites du territoire, qui permet d'évoquer les différents aspects de l'inscription et les problématiques qui y sont liées. Autant de démarches qui contribuent à développer le lien social.

Acteurs culturels et Patrimoine mondial

Jean-Paul KORBAS

Président – Artoiscope

Il y a 15 ans, le périmètre du Bassin minier Patrimoine mondial était déjà bien doté en équipements culturels et c'est encore plus vrai aujourd'hui. Mais aujourd'hui, seuls les acteurs culturels implantés sur des sites de valorisation du Patrimoine mondial investissent celui-ci dans le champ culturel. Les autres ne le font que timidement. Ce chantier reste à explorer.

La Mission Bassin minier a une fonction de locomotive sur ce sujet, pour entretenir un espace de dialogue permanent et inciter l'ensemble des acteurs culturels à investir ce territoire. La coordination des grands sites est un élément important pour impliquer ces acteurs. Il est important, aussi, de créer des dynamiques de construction collective avec les acteurs culturels.

Ces chantiers doivent être mis en œuvre dès maintenant pour mobiliser les acteurs culturels autour de cette inscription.











TABLE RONDE CONCLUSIVE

Animatrice

Catherine BERTRAM

Directrice

Mission Bassin minier

Intervenants

Jean-François CARON

Vice-président Mission Bassin minier

Daniel MACIEJACZ

1^{er} Vice-président Conseil départemental du Pas-de-Calais

Xavier BAILLY - Administrateur

Château de Villers-Cotterêts, des châteaux de Pierrefonds et de Coucy, Centre des Monuments nationaux / Ancien administrateur du Mont-Saint-Michel

Frédérique BOURA

Directrice générale adjointe Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France



2012 : le Bassin minier est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, au titre de « paysage culturel évolutif vivant », « œuvre conjuguée de l'homme et de la nature ».

2019 : sept années ont passé, jalonnées de dynamiques fortes, positives, qui commencent à porter leurs fruits.

Un (déjà) beau chemin parcouru

«Ce qui me frappe, déclare Jean-François Caron, c'est la longue, lente, mais réelle appropriation de cette question qui monte progressivement. Les acteurs s'élargissent, l'esprit de cette inscription imprègne de plus en plus le territoire.» Le pari n'était pas gagné d'avance. «Le Bassin minier Patrimoine mondial, personne n'avait eu l'idée et personne n'y croyait, rappelle Daniel Maciejacz. On voyait simplement disparaître ce patrimoine.» Les acteurs du territoire le reconnaissent à demi-mot : non seulement le patrimoine, mais le territoire reviennent de loin. « On aurait pu glisser vers un territoire relégué, comme d'autres territoire «far west» dans le monde, avec une ghettoïsation à grande échelle, estime Jean-François Caron. Ce n'est pas ce qui se passe. (...) Projetez-vous dans l'idée qu'il n'y aurait pas eu l'inscription au Patrimoine mondial et le Louvre Lens. Que serait l'imaginaire du Bassin minier ?» Le travail de mise en valeur de ces réalisations permet d'en mesurer l'étendue. « Nous travaillons à la mise à jour de l'atlas des équipements culturels du Bassin minier», rapporte Frédérique Boura. Celui-ci donne à voir «la multiplicité d'acteurs, mais aussi d'équipements». Par ailleurs, prolonge-t-elle, «on ne peut que saluer le travail d'Artoiscope. (...) Au travers de la visibilité de cette richesse et de la densité de l'offre, on va contribuer à enrichir la destination, pour l'attractivité du territoire mais aussi répondre plus précisément aux attentes des



habitants. (...) On voit que l'on peut, avec la culture, faire avancer les choses.» Mais l'alchimie est plus globale : « C'est formidable, ajoute-t-elle, qu'une entreprise de transport routier comme Mettier et le Louvre-Lens soient ensemble dans la même aventure. C'est aussi ce qui fait l'essence de ce projet, et ce qui nous rend optimiste.» Le 9-9bis est une autre illustration de cette belle alliance industrie/culture. « Nous avons créé cet instrument culturel moderne qui sert aux populations », souligne Daniel Maciejacz. Les populations qui vivent sur ce territoire, justement, sont au centre des préoccupations. « Elles sont nombreuses et il

faut les garder. Ce n'est pas évident », poursuit l'élu. Alors, aux côtés des autres acteurs, «le Département a décidé de s'occuper de ce bassin de vie. Il est présent avec ses partenaires, qui sont nombreux, et avec ses outils d'ingénierie.»

Un engagement exemplaire

Cette ingénierie est mise au service d'une ambition : l'excellence. « Elle est là !, lance Jean-François Caron. Pas partout, mais en tout cas on en a les signaux faibles, voire parfois des signaux forts.» Elle tient à «l'idée d'approche intégrée» et au travail accompli dans ce cadre par la Mission Bassin minier. L'ERBM représente aussi une opportunité déterminante. « J'ai été impressionnée par la densité du travail de concertation autour de ces enjeux de patrimoine, salue Frédérique Boura. Il y a un effort réel de chacun des partenaires pour réussir à s'entendre.» Et, à en croire Xavier Bailly, cela est assez exceptionnel. «L'expertise apportée par le Bassin minier, c'est un projet politique fort porté par une collectivité un collectif, avec des politiques qui savent travailler de manière collective ensemble, et un entraînement porté par une Mission qui joue pleinement son rôle d'animateur du territoire. (...)



C'est toute la différence entre un Patrimoine mondial de convergence, dont vous êtes ici l'expression, et un Patrimoine mondial de la discorde, avec des enjeux économiques extrêmement forts, comme au Mont-Saint-Michel.» Au point qu'après sept années seulement d'inscription, le Bassin minier Patrimoine mondial pourrait tout-à-fait apporter « son parrainage pour ce géant au pied d'argile, en matière de gouvernance et de plan de gestion, juge Xavier Bailly. C'est un témoignage fort pour dire : c'est possible quand on inverse les choses.»

Une vigilance nécessaire

Tout, bien entendu, n'est pas rose, ni parfait. «Pour la grande majorité des sites, ça va bien. Mais il reste un certain nombre de points durs», signale Jean-François Caron. Et puis, reprend-il, «c'est long, c'est vraiment long.» Frédérique Boura renchérit. «Sur le temps long, on voit que ça avance. Mais au quotidien on est en butte



à des choses qu'on ne voit pas assez avancer.» Jean-François Caron observe que «des personnes n'ont pas encore bien compris ce qu'est l'inscription au Patrimoine mondial». Sur ce plan, nuance-t-il toutefois, «le fait que la signalétique se développe massivement est un argument majeur pour l'inscription ». Une inscription qui, insiste-t-il, est fragile. « La remise en question de notre inscription est toujours possible. Il y a des enquêtes : s'il y a destruction d'un bien mondial qu'on n'a pas su gérer, ce n'est bon pour personne. On a une exigence à cet endroit-là.» Daniel Maciejacz se montre confiant. «Tout ce qui a été fait les années précédentes, avec tous ces acteurs fortement mobilisés, permettra de mobiliser ce bassin de vie pour le Patrimoine mondial.» Bien sûr, gérer un tel projet revient parfois à manœuvrer un paquebot. «On sait que cette gouvernance est complexe, reconnaît Frédérique Boura. Mais comment voulez-vous que ce soit simple avec un tel



nombre d'habitants, une telle multiplicité d'acteurs ? C'est une caractéristique qu'il faut avoir tout le temps à l'esprit. Il n'y a jamais une solution qui s'impose quand on est aussi nombreux. (...) La difficulté, c'est la mise en réseau, la mise en cohérence de toutes ces initiatives à l'échelle du Bassin minier.» Mais en fin de compte, les choses se passent plutôt bien. « Même si les acteurs sont nombreux,

ils jouent tous leur rôle. Il faut mettre en musique ces différentes voix et les mettre au même niveau d'ambition, pour réussir à garder un cap commun et surmonter les difficultés.»

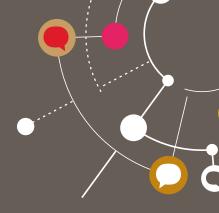
Franchir de nouveaux caps

Le Bassin minier Patrimoine mondial est sur de bons rails. «On a une énorme chance d'avoir eu cet héritage, affirme Jean-François Caron. Nous sommes le seul Bassin minier inscrit dans le monde, soyons-en dignes. (...) Pour moi, il y a surtout la question des repères, de ce qui nous fonde. C'est la question de l'Unesco au niveau mondial, et c'est la nôtre pour cette période qui va s'engager pour plusieurs générations.» Pour Frédérique Boura, citant une formule de Jean-Yves Goutebelle, l'enjeu central est de «tirer le meilleur parti de l'inscription pour améliorer l'attractivité du territoire». En écho à l'élu puydomois, Jean-François Caron souhaite voir le Bassin minier se saisir du défi de la transition écologique. «Les limites de notre système ne vont faire qu'apparaître. On va donc rentrer en transition d'une manière ou d'une autre : en subissant, ou en outillant.» Loin d'être une contrainte, cela représente une

chance pour tous ces sites, qui sont autant d'«endroits transactionnels, transitionnels, où se joue l'avenir». Cela demande cependant des moyens. À ce titre, précise Daniel Maciejacz, «le Département continue à accompagner les villes, les EPCI, les associations, à travers une contractualisation qui a pour but d'aider la mise en place de projets innovants. On consacre à ce fonds 20 millions d'euros sur 10 ans.» Tout en rappelant la nécessité « des financements et des services de l'État», Jean-François Caron se réjouit de «la décision prise par l'EPF de prévoir des financements pour des sites en danger», et suggère en complément la création «d'une petite cagnotte pour accompagner les projets en difficulté». Cette dynamique positive, foisonnante et largement partagée impressionne au-delà du Bassin minier, notamment au sein de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial de l'Unesco, dont Jean-François Caron est aujourd'hui président. « C'est un beau renversement des valeurs, dans la perception du Patrimoine mondial, que de le voir à la tête de ce petit cercle fermé, un peu élitiste, la «jet-set» du patrimoine en France, considère Xavier Bailly. (...) Mais c'est un juste retour des choses. Et, pour moi qui suis né dans le Pas-de-Calais, c'est un sujet de fierté.»



ILS TÉMOIGNENT





Hélène DECAUDIN

Conseillère de territoire, service développement culturel,

Conseil Départemental du Nord



Christophe GRANDJACQUES
Architecte - urbaniste,
CAUE du Nord



Yann CUSSEY
Chargé d'animation et de développement
du Pays d'art et d'histoire,
Communauté d'agglomération de Lens - Liévin



Colette DREAN
Conseillère patrimoine,
Direction des Affaires Culturelles des Hauts de France









Photo de couverture :

© Guillaume Theys Mission Bassin Minier

Photos:

© Guillaume Theys Mission Bassin Minier

Direction de la publication :

Cathy Apourceau-Poly, *présidente*Catherine Bertram, *directrice*Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais **Conception :** Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

© Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais Septembre 2020





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

www.bassinminier-patrimoinemondial.org



Mission Bassin Minier

Carreau de Fosse du 9-9bis Rue du Tordoir - BP 16 - F 62 590 OIGNIES Tél. (33) (0) 321 087 272 accueil@missionbassinminier.org www.missionbassinminier.org























